Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 73 (1976)
Heft: 12

Rubrik: Pratique ou technique apicole

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Miel de forêt

Sur plus de 50 espèces d'arbres peuplant nos forêts 11 seulement présentent un intérêt certain pour nos abeilles avec des pullulations de 13 sortes de pucerons ou cochenilles. Le stade de développement de ces producteurs de miellat s'étendant de juin à août. Certains pucerons de moindre importance apparaissent déjà en mai voire fin avril. Le miellat n'est pas l'excrément du puceron mais la sève filtrée par une chambre de filtrage qui retient les protéines contenues (env. 2 %) alors que le saccharose (env. 20 %) est éjecté par l'ouverture inférieure de leur appareil digestif. C'est donc la sève des végétaux à peine transformée.

Ing. Oldr. Haragsim, Tchécoslovaquie.

Dans son article « Honey : A Comprehensive Survey » paru dans « Bee World », Mme E. Crane nous rappelle que le nectar recueilli par les abeilles est plus ou moins sucré et que dans les plantes qui nous entourent la concentration en sucre peut beaucoup varier. Le nectar des fleurs de poiriers et de pruniers peut contenir environ 15 % de sucre tandis que celui de l'origan peut monter jusqu'à 76 %. On signale un arbre originaire d'Australie où l'on a trouvé 79 % de sucre dans son nectar.

A.F. 595.

PRATIQUE OU TECHNIQUE APICOLE

Les faux bourdons

Dans le N° 7 de juillet 1976, nous posions la question de l'utilité des faux bourdons en apiculture. Nous demandions également s'il se trouvait un apiculteur susceptible de nous renseigner sur cette présence ou devions-nous, à l'instar de quelques apiculteurs, les anéantir.

Nous sommes heureux que notre article n'ait pas passé inaperçu et un mouchier de Morges, M. Armand Paquier, a eu la gentillesse de nous écrire pour nous indiquer qu'il existait un livre qui traitait de la question. Il s'agit de l'ouvrage de M. Jean Hurpin : « La question des mâles ou « abeillauds ».

Nous y avons relevé, entre autres, les quelques renseignements suivants :

En période d'essaimage et même avant son début les abeilles élèvent un nombre plus ou moins important de mâles, dont quelques-uns auront pour mission la fécondation des jeunes reines.

Certains apiculteurs estiment que ces mâles ne sont que des parasites, des mangeurs de miel et des bouches inutiles. Il faut donc les détruire.

Leur présence dans les ruches répond à plusieurs nécessités. Un très grand nombre de mâles croisant dans le ciel pendant la période de l'essaimage présente deux avantages indiscutables :

1. La sélection des plus vigoureux, des plus forts, des plus aptes, seuls capables de rejoindre la reine dans l'azur et de la féconder avec le maximum de garantie.
2. La protection des jeunes reines et des couples unis contre les oiseaux insectivores et ennemis de toutes sortes. Le nuage vivant formé de la foule de tous ces prétendants, apparemment inutiles, procure de nombreuses et faciles proies aux hirondelles et autres oiseaux, protégeant la vie précieuse des jeunes reines.

Le maître apiculteur Ch. Dadant avait lui-même remarqué que si des jeunes reines ne rentraient pas à la ruche après le vol nuptial, cet accident était dû fréquemment au trop petit nombre de mâles, condition défavorable aux petits ruchers.

Si à l'intérieur de la ruche les bourdons ont l'inconvénient de consommer du miel, ils sont un stimulant pour les butineuses : la chaleur qu'ils entretiennent favorise l'élevage du couvain et libère un plus grand nombre de butineuses, ensuite cette même chaleur aide à l'évaporation de l'excès d'eau contenu dans le miel nouveau et évite sa fermentation.

Il y a donc lieu de maintenir une juste proportion des mâles dans la ruche. L'emploi régulier de feuilles gaufrées à cellules d'ouvrières limite judicieusement l'élevage des mâles. L'élimination des vieux rayons contenant en général un trop grand nombre de grandes cellules, maintient cette limitation. Si une ruche a trop de bourdons c'est qu'il se passe quelque chose d'anormal, colonie bourdonneuse ou le plus souvent c'est que la reine est trop âgée et défectueuse. Il faut donc la changer et l'excès de bourdons disparaîtra.

Dans un élevage de reines de choix, il est nécessaire de faire élever des mâles, également de choix, pour la fécondation des jeunes reines. Il serait parfaitement illusoire de vouloir sélectionner des reines si on n'arrivait pas à sélectionner, en même temps, les reproducteurs devant assurer leur fécondation.

Nous vous communiquons ainsi les remarques que M. Hurpin a mentionnées dans son livre et que notre collègue Paquier a bien voulu relever pour nous. Qu'il en soit chaleureusement remercié.

Doudin.

LES INSPECTEURS DES RUCHERS DE LA SAR A LA VUE-DES-ALPES

Sous l'impulsion du dynamique commissaire cantonal du Valais, M. Amédée Richard, les commissaires cantonaux romands ont pris l'heureuse initiative de réunir leurs collaborateurs, en automne, pour un échange de vues sur l'année apicole écoulée, les expériences faites et les suggestions éventuelles pour une amélioration du cheptel apicole. Le Dr Wille, de l'Institut fédéral du Liebefeld,

est toujours présent et instruit les inspecteurs et vulgarisateurs sur leurs tâches respectives et leurs responsabilités dans le si vaste domaine de la culture des abeilles.

Après Genève en 1973, Vevey en 1974, Châteauneuf en 1975, c'était au tour de la Fédération neuchâteloise de nous accueillir. Elle le fit à la Vue-des-Alpes ce samedi 6 novembre 1976. Nous y fûmes accueillis par M. Georges Schaefer et son épouse, organisatrice de la journée. Notre collègue Richard, président et initiateur de ces rencontres, a eu le plaisir de saluer très cordialement les 116 participants. Il releva particulièrement la présence de M. André Fournier, rédacteur du journal et remplaçant du président de la SAR empêché, MM. Biselx et Buscarlet, membre du comité de la SAR, M. Gobbo Jean-Pierre, inspecteur cantonal de la Fédération neuchâteloise, M. André Andrey, président de la Fédération neuchâteloise, M. Chassot, président de la Fédération fribourgeoise, qui a spontanément accepté l'organisation de la journée en 1977. Il remercia le Dr Wille, de l'Institut fédéral du Liebefeld, conférencier du jour, de son dévouement à la cause apicole et de sa toujours grande disponibilité à nous satisfaire. Il remercia les inspecteurs qui quittent leur fonction :

M. Constant Meylan, Yverdon, 10 années d'activité ;
M. André Moret, Ogens, 13 années d'activité ;
M. Robert Bovey, Romanel, ancien président de la SAR, 36 années d'activité ;
M. Rémy Jollien, Ayent, vice-président de la Fédération valaisanne, 10 années d'activité ;
Sylvestre Moix, La Luette, 12 années d'activité.

Tous ces inspecteurs sont présents aujourd'hui et sont chaleureusement applaudis pour leur dévouement durant de si longues années.

M. le Dr Wille, dans son brillant exposé, rappela aux inspecteurs et vulgarisateurs l'importance de l'emplacement du rucher. Combien d'apiculteurs se contentent d'un endroit à leur convenance et commodités personnelles sans se soucier de son influence sur le comportement de l'abeille. Il faut également veiller à éviter une trop forte concentration de ruches dans un même rayon. Le calfeutrage excessif des colonies ou des pavillons est à éviter, car il retarde généralement un bon départ de ces dernières. L'apiculteur doit également s'intéresser aux perspectives de récolte et ne pas s'établir n'importe où, il faut que les abeilles aient quelque chose à butiner à proximité. Un apiculteur, digne de ce nom, s'intéresse à la sélection. Attention, ne pas acheter n'importe quoi, se méfier des réclames tapageuses promettant des récoltes extraordinaires mais s'adresser aux éleveurs de l'endroit qui, par des tests sérieux et des examens approfondis, produisent, avec l'aide du Liebefeld, des reines de qualité. L'apiculteur ne doit jamais oublier que la saison apicole, de l'année suivante, commence dès les hausses enlevées. Le sirop de nourrissement doit être donné assez tôt pour qu'il puisse être operculé dans de bonnes conditions. Il ne faut pas lui adjoindre des remèdes contre telle ou telle maladie, mais bien observer sa colonie et au moindre doute faire appel à l'inspecteur qui, lui, prendra les mesures qui s'imposent. Mieux vaut prévenir que guérir, car à l'heure actuelle aucun produit mis sur le marché, à grands renforts de superlatifs, n'a fait ses preuves, leur efficacité reste encore à démontrer. Finalement, il nous souhaite plein succès dans notre tâche et nous engage à persévérer et à nous mettre, en toute occasion, à la disposition de l'apiculteur, lui faire sentir toute l'importance d'une conduite saine et prudente de son cheptel, seul gage de réussite.

Après un repas très bien servi, c'est M. Buscarlet qui nous donne quelques renseignements sur l'assurance vol et déprédations. Lorsqu'un tel cas se produit dans un rucher, il faut immédiatement faire appel à l'inspecteur des ruchers ou à un représentant de la force publique pour le constat du dommage et le transmettre au préposé aux assurances de la SAR. Si l'auteur du délit est connu, déposer une plainte à l'autorité judiciaire.

Le comité d'organisation avait prévu une visite du Musée international d'horlogerie « L'Homme et le Temps » à La Chaux-de-Fonds. Ce musée, inauguré en 1974, est unique au monde. Sa conception architecturale et décorative frappe par son audace mais plaît à l'œil. Immédiatement on s'y sent à l'aise et dispos pour admirer toutes les merveilles qui nous sont présentées. Cependant comme toute bonne chose doit inexorablement avoir une fin, il faut nous séparer pour rentrer chacun chez soi, heureux, enrichis et réconfortés par l'amitié que nous avons trouvée chez tous les participants.

A l'année prochaine à Fribourg, si le grand Ordonnateur du monde nous le permet.

Doudin.

Variétés

LE MARCHÉ AUX FLEURS ET AU MIEL DE LA ST-LOUIS

Curieux et inhabituel marché que celui de la St-Louis, dont le souvenir remonte loin dans le temps.

Donc, le bon roi de la doulce France, Louis le neuvième, le plus prestigieux des princes régnants, vint à Lausanne, en partance pour la huitième et dernière croisade, qui lui coûta la vie ! En grande chevauchée, avec ses nobles chevaliers en brillantes armes, il fit halte en hommage à l'Evêque, souverain de cette riche contrée savoyarde, point de mire d'une vaste chrétienté ! Il voulait, par ce geste, apporter son encouragement aux bâtisseurs de la cathédrale, en plein achèvement. Emerveillés devant cette brillante chevalerie, accortes lausannoises en seyants costumes, fiers lausannois en noire jaquette, firent fête aux visiteurs.

Des rangs d'une foule toujours croissante, surgirent les ménagères, allant fleurir le roi et ses guerriers de mille fleurs, leur offrant boissons et gâteaux au miel ! C'est ainsi que naquit le marché aux fleurs et au miel, longtemps pratiqué, longtemps oublié !

Remis en vigueur il y a juste un demi-siècle, ce marché est haut en couleurs et en parfums !

A l'avenue de Sous-Bourg, qu'ombragent tilleuls et platanes en un mariage heureux, fleurs et miels sont exposés.

En ce vingt-cinq août, le soleil, dans son ardeur estivale, joue sur le tambour des feuilles, de ses millions de baguettes qui rejaillissent en éclats scintillants. Savamment disposés, les étalages font l'admiration de nombreux visiteurs, clients éventuels. Les débonnaires exposants rivalisent d'ingéniosité pour mettre en valeur leur marchandise ; gais sont les propos, concluantes les tractations. L'attrait de cette visite va crescendo, car la gamme des miels et la